

DEC151570DR01

Décision portant nomination de Mme Laetitia STEPHAN aux fonctions d'Ingénieur régional prévention et sécurité de la délégation Paris-Villejuif

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC151174DAJ donnant délégation de signature à M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu l'agrément du Coordinateur national de prévention et sécurité du 7 juillet 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

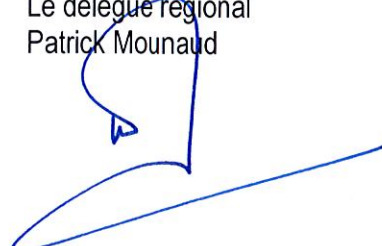
Mme Laetitia Stéphan est nommée, à compter du 15 juillet 2015, Ingénieure régionale prévention et sécurité de la délégation Paris-Villejuif.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le **15 JUL. 2015**

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Patrick Mounaud



Délégation Paris A

www.dr1.cnrs.fr

27, rue Paul Bert
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40
F. 01 45 15 01 66